

conservation, en sorte que l'on peut attendre et réunir le produit de plusieurs évaporations pour faire une cuite plus considérable. Je suppose que nous réunissions le produit de quatre évaporations, soit 10 gallons ou 100 livres contenant 50 livres d'eau et 50 livres de sucre. Pour amener ce sirop au point de cuite pour obtenir du sucre, nous devons évaporer de nouveau jusqu'à ce que la masse ne contienne plus pour 100, que 10 d'eau et 90 de sucre, il faudra donc enlever 45 livres d'eau (5½ gallons environ) et il nous restera 55 livres (4½ gallons environ) de masse cuite. Cette masse cuite sera versée dans des moules pour cristalliser, les moules étant placés dans un endroit à une température modérée pour que la masse ne refroidisse pas subitement (80 à 85° Fahrenheit). La cristallisation se fera plus ou moins régulièrement et plus ou moins rapidement selon la qualité du sirop.

Les formes pour faire cristalliser le sucre pourraient être des espèces d'entonnoirs allongés en fer blanc semblables aux pains de sucre blanc, et pouvant recevoir une quantité plus ou moins forte de masse cuite. A la pointe serait ménagé un petit trou bouché avec une cheville. La cristallisation étant achevée, on place la forme au-dessus d'un pot, on enlève la cheville et on laisse égoutter la mélasse qui se trouve avec le sucre cristallisé dans le moule. Quand l'égouttage est complet, on secoue le moule pour détacher le pain de sucre que l'on dépose sur sa base et que l'on fait sécher.

Si au lieu de faire du sucre on se contente de chercher à faire du sirop, on poussera moins loin la cuite, et on arrêtera lorsque le sirop marquera 40° Beaume à froid (1) et contiendra pour 100, 75 de sucre et 25 d'eau. Dans notre cas, nos 100 livres de sirop à 27° Beaume (10 gallons) se réduiraient à 50 lbs. de sucre et 16½ lbs. d'eau, ou près de six gallons de sirop de table.

Comme les expériences de fabrication n'auront lieu que vers le mois d'octobre, je pourrai peut-être dans la suite, ajouter quelques observations aux données qui précèdent.

Varenes, 19 juillet 1879.

OCT. CUISSET.

EXTRAITS DE LA PRESSE AGRICOLE.

Une Mine d'Or dans une Vache.—Ce que la "Dixième Duchesse d'Airdrie" a donné à son Propriétaire.

Une des vaches les plus remarquables connue est la "dixième Duchesse d'Airdrie," propriété de M. Cochrane, elle vient justement de donner naissance à un neuvième veau, une génisse rouge, devant porter le nom de "huitième Duchesse de Millhurst," par le troisième Duc d'Onéida. Les animaux suivants, issus de la dixième Duchesse d'Airdrie et de ses génisses, ont été vendus par M. Cochrane, aux prix ci dessous :—Dans l'hiver de 1875, le veau, 1^{me} Duc de Millhurst, à \$7,000; à un encan public, à Toronto, le 16 Juin 1875, le veau, 5^{me} Duc de Millhurst, âgé de deux mois, à \$8,000, et la génisse, 5^{me} Duchesse d'Airdrie, âgée de huit mois, à \$18,00; à une vente par encan, à Toronto, le 14 Juin 1876, la vache, 2^{me} Duchesse d'Airdrie, à \$21,000, et la génisse, 3^{me} Duchesse d'Airdrie, à \$25,000. En Août 1877, à vente privée, la génisse, 6^{me} Duchesse de Millhurst, à \$12,000; et à une vente publique, à Bowness, Windermere, Angleterre, le 4 Septembre 1877, les génisses, 3^{me} et 5^{me} Duchesses de Millhurst, à 4,100 et 4,300 guinées chacune, ou \$20,500 et \$21,500 respectivement, donnant pour huit animaux, un total de \$131,600. Il a en outre en sa possession, en sus de la 10^{me} Duchesse, la 4^{me} Duchesse d'Airdrie, le 7^{me} Duc, et les 7^{me} et 8^{me} Duchesses de Millhurst, cinq bêtes, et en a perdu quatre qui sont mortes. Le résultat ci-dessus, n'a peut-être jamais été atteint par aucun animal du

même âge. — En Décembre 1875, M. Cochrane a refusé une offre de \$25,000, pour la 10^{me} Duchesse, et la même offre pour sa fille, la 1^{me} Duchesse d'Airdrie. Depuis lors, la vieille vache, a donné trois génisses et un taureau; deux des génisses se sont vendues \$33,500, et il reste encore à M. Cochrane, le taureau, et la génisse qui vient de naître, en outre de la mère qui probablement donnera encore plusieurs veaux. — *Not a Scotian Journal of Agriculture.*

CORRESPONDANCE DU JOURNAL.

Luzerne dans la Province de Québec.

La correspondance qui suit aurait dû paraître dans notre numéro de juillet. Elle nous indique clairement le succès dans la culture de la luzerne dans cette province :

Cher Monsieur.—Nous avons commencé à faucher la luzerne lundi dernier, elle a maintenant de deux à deux pieds et demi de haut, et à venir jusqu'à lundi, nous n'avons pas eu de pluie depuis quatre semaines. L'an dernier, je l'ai coupée pour la seconde fois le 21 juin. Nous en faisons quatre récoltes par saison. Avec cette luzerne, j'ai nourri cinq chevaux, deux taureaux et quelques vœux pendant quatre mois. Les dernières pluies font beaucoup de bien.

R. H. STEPHENS.

5 juin 1879.

Destruction de la Marguerite.—J'ai de nouvelles prairies infestées par la marguerite.

Voici ce que je me propose de faire pour la détruire; si vous aviez une autre manière préférable vous voudrez bien avoir la bonté de me la suggérer par votre Journal. Voici. labour d'automne ordinaire avec semence de sarrasin au commencement de mai prochain; ensuite second labour à la fin de juin avec nouvelle semence de sarrasin que je récolterai (1). Avec cette semence je sèmerai ma graine de mil et de trèfle rouge, moitié par moitié, dans la proportion d'environ 2½ gallons par arpent, accompagné d'un bon roulage (2).

Comme il me serait difficile et onéreux de me procurer une quantité suffisante de fumier, quel serait l'engrais qui me serait le plus profitable et le plus économique (3)?

Vous devriez mettre en garde les cultivateurs pour qu'ils soient plus prudents dans le choix de la graine de mil pour faire des prairies nouvelles. Les secrétaires des sociétés d'agriculture surtout ne devraient acheter que des graines *garanties pures* (4).

Enfin si la loi oblige de couper les mauvaises herbes, pourquoi n'empêcherait elle pas le vendeur peu consciencieux à nous faire plus de tort que toutes les mauvaises herbes de nos voisins?

Riv. du Loup (en haut).

F. X. L.

1. Notre correspondant propose un labour d'automne et deux labours du printemps, ce qui est excellent pour la destruction de toutes mauvaises herbes; mais nous ne conseillons pas l'ensemencement en sarrasin au mois de mai. Le sarrasin demande plus de chaleur qu'il peut en avoir à cette époque; c'est d'ailleurs une semence perdue. Nous préférons donner de bons hersages dix ou douze jours après le labour du printemps, puis un coup de scarificateur, ce qui attaque les mauvaises plantes par la racine, et ne peut manquer de les détruire si le temps est sec, puis enfin, un bon labour avant l'ensemencement.

2. Nous semons 2 à 3 gallons de mil et douze à quinze livres de trèfles divers (rouge, alsyke et blanc) par arpent. De cette manière les mauvaises herbes n'ont plus leur place et les prairies sont excellentes dès la première année.

3. Semez 1½ minot de plâtre par arpent, mais par-dessus la graine.

4. En effet, rien n'est plus dommageable que la distribution de mauvaises graines, et il serait regrettable que nos sociétés d'agriculture s'en fissent l'intermédiaire. On devrait toujours acheter de vendeurs très-respectables, et exiger de plus une garantie.

5. La loi est positive: le vendeur de mauvaises graines est passible de tous les dommages qui résultent de l'ensemencement de ces graines.

(1) Le sirop marquant 40° à froid, ne marque que 34° bouillant.